

Cote du document:	<u>GC 36/INF.4/Rev.1</u>
Date:	<u>14 février 2013</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Ouvrir pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Ordre des intervenants**

### **Discours qui seront prononcés lors des séances plénières**

Conseil des gouverneurs — Trente-sixième session  
Rome, 13-14 février 2013

---

Pour: **Information**

## Note aux Gouverneurs

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

1. L'ordre provisoire des intervenants au titre du point 7 de l'ordre du jour, "Déclarations générales", a été établi sur la base des demandes parvenues le 12 février 2013 à 12 heures.
2. Le Secrétariat fera tout son possible pour permettre au plus grand nombre d'intervenants de prendre la parole au cours de chaque séance. Les délégués sont priés de noter que l'horaire des interventions dépend du respect effectif du calendrier de travail des séances. Les seuls changements qui puissent être apportés à l'ordre des intervenants sont ceux qui découlent d'accords conclus entre deux ou plusieurs délégations et qui sont communiqués au bureau chargé de la Liste des orateurs, situé dans le hall.
3. Les délégués qui figurent sur la liste des intervenants sont priés de remettre un exemplaire préliminaire de leur discours en version électronique au bureau chargé de la Liste des orateurs pour distribution aux interprètes, aux rédacteurs de comptes rendus analytiques et à la presse. Au cas où cela ne serait pas possible, les intervenants sont priés de bien vouloir remettre une version papier de leur discours le plus tôt possible avant leur intervention.
4. En raison du programme très chargé des séances du Conseil, les délégués sont aimablement invités à limiter la durée de leur intervention à trois minutes. Un résumé de toutes les déclarations figurera dans le rapport du Conseil des gouverneurs. Les délégués qui désirent renoncer à leur droit de parole au titre du point 7 de l'ordre du jour peuvent remettre au Secrétariat une copie de leur déclaration qui sera publiée *in extenso* dans le rapport du Conseil des gouverneurs.

## **Ordre des intervenants**

### **Discours qui seront prononcés lors des séances plénières**

1. Argentine
2. Ghana
3. Tunisie
4. Swaziland
5. Mauritanie
6. Pakistan
7. République de Corée
8. Guinée équatoriale
9. Haïti
10. Maldives
11. Togo
12. Malawi
13. Niger
14. Royaume-Uni
15. Guinée
16. Kiribati
17. Iran (République islamique d')
18. Cameroun
19. Tanzanie (République-Unie de)
20. Maurice
21. Népal
22. Sénégal
23. République démocratique du Congo
24. Kenya
25. Soudan
26. Zambie
27. Somalie